

Réunion publique du Conseil Consultatif de Quartier «Batignolles-Cardinet»

Le 15 octobre 2015
à l'école polyvalente 15, rue Truffaut Paris 17^e

Thème :

« Le parc Martin Luther King au cœur d'un éco-quartier »

A la tribune :

Cédric LECOMTE-SWETCHINE, Adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, délégué au quartier Batignolles-Cardinet

Hubert de SEGONZAC, Conseiller d'arrondissement délégué à la Sécurité

Olivier BOUET, Conseiller d'arrondissement délégué à l'Intercommunalité, au Grand Paris et à l'Urbanisme

Marie-Eve PERRU, Cheffe de projet à la Direction de la Propreté et de l'Eau

Jacqueline OSTY, Paysagiste de l'Atelier Jacqueline OSTY et associés

Pascal BONNEAU, Guide conférencier à l'agence de l'écologie urbaine au sein de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Dominique MANRESA-DUBOIS, Adjointe au chef de la division Espaces verts du 17^{ème}

Cédric LECOMTE-SWETCHINE introduit la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, des intervenants et des élus.

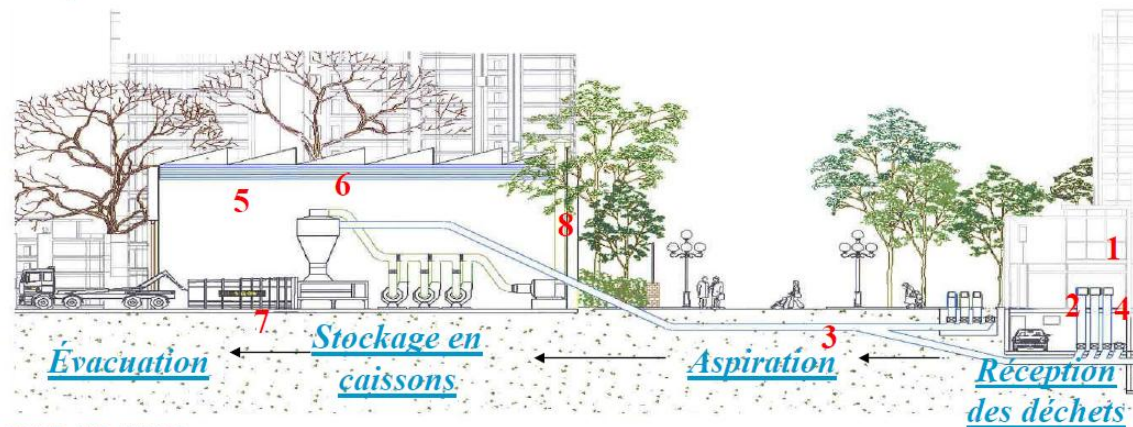
LE PROJET PARISIEN DE COLLECTE PNEUMATIQUE PRESENTE PAR Marie-Eve PERRU

Ce système, inédit à Paris, permet d'évacuer les déchets grâce à un réseau de conduites souterraines. Chaque immeuble dispose d'un local appelé point de collecte où sont installées des bornes utilisables à tout moment : les unes, bornes vertes, pour les ordures ménagères et les autres, bornes jaunes, pour les déchets recyclables (pour en savoir davantage sur le tri cliquez [ici](#)). Un flux d'air circulant à 70km/h aspire les déchets vers le terminal de collecte (centrale d'aspiration), où les déchets sont compactés puis stockés dans des conteneurs. L'air ayant servi à aspirer les déchets est épuré avant d'être rejeté dans l'atmosphère. Une fois pleins, les conteneurs sont acheminés jusqu'au centre de traitement et de valorisation des déchets le plus proche.

Une déchèterie sera bientôt construite à côté du Terminal, la pollution générée par les camions benne lors de l'acheminement sera ainsi supprimée.

Schéma simplifié d'une organisation de collecte pneumatique

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1) Bornes de collecte | 5) Centrale de collecte |
| 2) Colonnes de chute surmontant une vanne à déchets | 6) Silo cyclones |
| 3) Collecteur principal | 7) Caissons à compaction reliés |
| 4) Prise d'air | 8) Système de filtration de l'air |



Pour aller plus loin, rendez-vous sur <http://www.cp-paris.veolia-proprete.fr>

La pose du réseau a débuté en 2013 et se poursuit jusqu'en 2018 selon les phases des travaux d'infrastructures imposées par l'aménageur. Cela représente 1,3 km en terre, 1,9 km en galerie, 1,8 km de réseau secondaire, le tout à 2,50 m de profondeur environ. Le réseau d'aspiration se situe principalement en égout.

Le planning du chantier en cours et à venir

- Mai 2014 à février 2016 : pose de la branche Ouest du réseau
- Janvier 2016 à décembre 2018 : pose de la branche Nord et raccordement successifs des 10 immeubles de logement restant situés sur la ZAC.

Marie-Eve PERRU poursuit en indiquant que la collecte dessert l'ensemble des immeubles d'habitation de la ZAC et uniquement un seul immeuble de bureau volontaire pour cette forme de collecte.

Le verre et les petits encombrants ne peuvent être déposés dans les bornes de collecte pneumatique. Avec la force d'aspiration le verre serait pilé et il n'est malheureusement pas recyclable sous cette forme. Concernant les encombrants volumineux, l'enlèvement est gratuit. Il suffit de prendre RDV au 3975.

Cédric LECOMTE-SWETCHINE ajoute que L'Eco-Point mobile est un nouveau service qui permet la collecte de petits encombrants et déchets « complexes » des particuliers (piles, radios, ampoules, pots de peinture,

déchets électriques et électroniques, vêtements...). Ce service est proposé les 1er et 3ème samedis de chaque mois au 170, rue Cardinet (le long du parc Martin Luther King).

Il informe que la mairie du 17^{ème} regrette que tous les immeubles de bureaux n'adoptent pas la collecte pneumatique car ce système s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Pour répondre aux questions des habitants, **Marie-Eve PERRU** a apporté les précisions suivantes :

- Cette nouvelle forme de collecte ne génère pas de charges ou de taxes supplémentaires pour les habitants
- Sur le réseau des conduits, des regards ont été créés tous les 50m pour détecter d'éventuels déchets coincés.
- Les trappes des bornes de collecte sont de petite contenance, il n'est pas possible d'y déposer des sacs de plus de 30 litres.
- Le vide-ordures pose un problème sanitaire, ce système n'existe plus dans les nouvelles constructions et est souvent condamné dans les habitations plus anciennes.
- L'aspiration des déchets au niveau des bornes de collecte se fait aux heures suivantes :
 - 7h du matin, 12h et 17h tous les jours de la semaine
 - Deux aspirations à 10h du matin et à 20h sont ajoutées le week-end
- Deux techniciens assurent le pilotage et la surveillance du système. N'hésitez pas à signaler tous problèmes au **0977 40 75 75** (appel non surtaxé). Les appels sont automatiquement enregistrés.

Jacqueline OSTY paysagiste travaille depuis 2004 à la conception du Parc Martin Luther King. Elle rappelle que le parc Clichy-Batignolles est le fruit d'une large réflexion commencée en 2002.

La 1ère phase s'est achevée en décembre 2008. Il s'agit de la partie la plus révélatrice de la démarche environnementale du parc et aussi de la plus végétalisée. La 2e phase portera la surface totale du parc à 10 hectares à l'horizon 2018.

L'enjeu de ce parc était de :

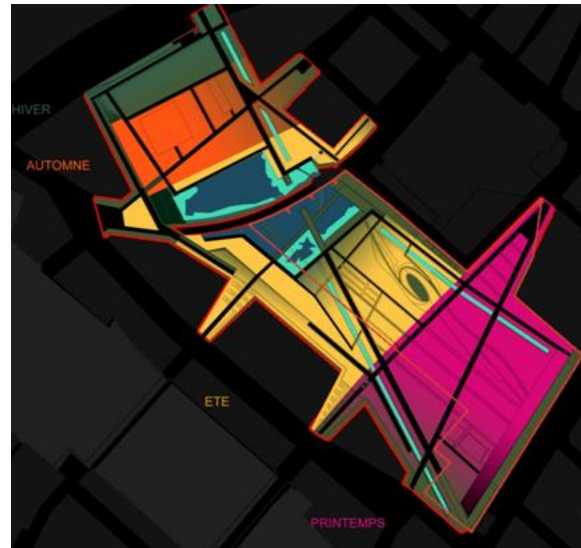
- Introduire la nature tout en épousant la trame urbaine, penser les déplacements d'un point à l'autre du parc pour passer du jardin à la ville et de la ville au jardin
- Relier des quartiers aux différences sociales, urbaines et culturelles
- Garder la mémoire du site anciennement plateforme ferroviaire

Jacqueline OSTY souligne que la ZAC a commencé par le Parc et non par les constructions, ce qui marque l'importance donnée à la nature dans ce projet d'aménagement d'envergure. Avec son équipe, elle a ainsi veillé à créer une porosité entre le parc et les constructions.

Le parc se décline autour de 3 thèmes : les saisons, le corps dans le parc et l'eau sous toutes ses formes.

UNE SYMPHONIE VEGETALE ORCHESTREE PAR LE RYTHME DES SAISONS

Jacqueline Osty a imaginé de multiples ambiances, adaptées tantôt à la détente contemplative, tantôt à la promenade ou au sport. La variété de ces ambiances procède d'abord de la végétation, extrêmement diversifiée puisqu'elle rassemble 479 essences différentes, organisées dans l'espace de manière à révéler avec éclat l'alternance des saisons et offrir un paysage toujours changeant.



LE CORPS DANS LE PARC

Le jardin du rail (jardin thématique en mémoire du site) avec ses chaises longues, l'aire de jeux pour les enfants et les terrains de sports constitue l'espace du corps.

Le parc allie activités et détente, à la fois avec ces plages vertes qui font le bonheur des amateurs de farniente et des zones d'aires de jeux pour les enfants et les adolescents, en particulier un skate parc, un terrain de basket ball, une aire de « balle au mur » et une aire de jeux de ballon.

De nouvelles zones de jeux au nord sont disposées entre le boisement et la grande pelouse. L'aire de jeux pour les petits, pour les enfants d'âge moyen et le terrain de pétanque s'imbriquent de manière naturelle grâce à la conception paysagère.

L'EAU SOUS TOUTES SES FORMES



Le bassin biotope de 3000 m² longe la Petite Ceinture. Ce plan d'eau paysager abrite des plantes aquatiques et de bords d'eau formant un écosystème riche et varié. S'il a une fonction esthétique et paysagère, ce bassin a aussi une vocation écologique et environnementale. Alimenté en eau non potable et en eau de pluie, le bassin permet une épuration naturelle de l'eau par décantation et grâce à la filtration de plantes spécifiques. Cette eau est ensuite utilisée en partie pour l'arrosage du parc, en complément des eaux pluviales, et pour alimenter le **fossé humide**.

L'eau se veut également ludique avec **les jets d'eau** pour rafraîchir en période estivale tout en s'amusant.

Pascal BONNEAU ajoute que le parc MLK est un parc éco-labellisé par lequel la Ville de Paris met en œuvre une politique ambitieuse de développement durable, exprimée notamment par son Plan Climat et son Plan Biodiversité.

Il s'insère dans une **trame verte** composée du Parc Monceau, du Bois de Boulogne, de plusieurs squares (dont ceux des Batignolles et des Épinettes) ainsi que des cimetières des Batignolles et de Montmartre. Cette trame verte constitue un atout majeur pour le maintien de la biodiversité à Paris. Hormis le parc proprement dit, la protection et le développement de la biodiversité passent par les plantations variées le long des voiries, les cœurs d'îlot paysagés et les toitures végétalisées. Il est donc primordial de sauvegarder les plantes sauvages pour permettre l'entrée d'une faune sauvage en évitant notamment l'apport d'intrants chimiques.

La **trame bleue** est également un outil essentiel pour restaurer la biodiversité, les milieux humides restent les plus riches en termes de biodiversité car ils contribuent à sa fertilité et à son développement. Avec son bassin biotope et son fossé humide, le parc MLK participe à cette diversification des espèces animales et végétales.

Pour aller plus loin et découvrir la nature à Paris, téléchargez l'application proposant des balades écologiques sur <http://www.baladesparisdurable.fr>

Pour répondre aux questions des habitants, **Jacqueline OSTY, Dominique MANRESA-DUBOIS et Pascal BONNEAU** ont apporté les précisions suivantes :

- Le Bâtiment de la Forge, dit du belvédère, permet le passage entre le sud et le nord du parc sans entraver le cheminement de la Petite ceinture. Il s'inscrit également dans l'éco-quartier avec un toit en partie recouvert de panneaux solaires. Cette centrale solaire photovoltaïque couvre les besoins équivalents en énergie pour l'éclairage du parc.
- La plantation dense des cerisiers permet de créer un toit fleuri naturel au printemps. Cette note poétique rappelle la fête printanière japonaise qui honore la floraison des cerisiers.
- Six agents des Espaces verts travaillent sur le parc dont 3 agents en poste fixe. La Direction de la Prévention et de la Protection intervient également sur le parc, notamment lors d'intrusions nocturnes.
- L'élagage des arbres est assuré par les agents de la Ville.
- Le parc est très fréquenté et offre beaucoup d'usages. Il est agréable et apprécié des habitants. Toutefois, son taux de fréquentation est tel qu'il devient déjà difficile de concilier les usages et le besoin de repos de la nature.